

LA FRANCE & L'ÉDUCATION POUR TOUS

UN OBJECTIF RÉAFFIRMÉ

À la suite de la conférence de Jomtien en Thaïlande, organisée à l'initiative de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) en 1990, la communauté internationale s'est engagée en faveur de l'éducation pour tous. Cet engagement a été réaffirmé dix ans plus tard avec l'adoption du cadre de Dakar.

Deux des objectifs de Dakar ont été repris dans la déclaration des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) : assurer l'éducation pour tous (OMD 2) et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (OMD 3).

Les actions concertées menées en faveur de l'éducation, afin de renforcer l'efficacité de l'aide, au sein notamment du Partenariat mondial pour l'éducation, ont permis de réaliser d'importants progrès. En Afrique, le taux de scolarisation en primaire est passé de 64 à 84 % entre 2000 et 2009.



L'éducation est une priorité de l'aide publique au développement de la France. Elle représente en moyenne 14 % des crédits annuels depuis 2002. La stratégie française pour l'éducation dans les pays en développement pour la période 2010-2015 s'articule autour de deux objectifs : l'accès à une éducation primaire de qualité pour l'ensemble des filles et des garçons, et la promotion d'une vision intégrée de l'éducation qui inclut l'enseignement et la formation professionnelle pour répondre aux défis de la jeunesse.



Une éducation pour tous !

■ L'engagement qu'a pris la communauté internationale en faveur de l'éducation repose sur une double conviction. L'éducation est un droit fondamental, indispensable à l'exercice de tous les autres droits de l'être humain. En tant que capacité, l'éducation est une condition nécessaire au développement et un levier majeur de la lutte contre la pauvreté.

■ L'éducation a un impact positif sur la santé maternelle et infantile, la réduction de la pauvreté, la croissance économique et la stabilité sociale. Si tous les enfants des pays à faible revenu savaient lire, la pauvreté diminuerait de 12 %. De même, une année supplémentaire de scolarisation peut augmenter les revenus des femmes de 10 à 20 %.

■ En avril 2000, le Forum mondial sur l'éducation de Dakar, réunissant des représentants de 164 pays, a adopté un cadre d'action visant à améliorer les opportunités d'apprentissage ouvertes aux enfants, aux jeunes et aux adultes. L'UNESCO coordonne la publication du rapport qui permet de mesurer chaque année les progrès réalisés pour atteindre les 6 objectifs de l'éducation pour tous d'ici 2015.

LES 6 OBJECTIFS DE L'ÉDUCATION POUR TOUS

1. La protection de la petite enfance.
2. La scolarisation primaire universelle.
3. L'accès à l'éducation tout au long de la vie.
4. L'amélioration de 50 % de l'alphabétisation des adultes.
5. L'amélioration de la qualité de l'éducation.
6. L'égalité d'accès à l'école entre les garçons et les filles.

L'éducation et les Objectifs du millénaire pour le développement

■ Avec l'adoption des Objectifs du millénaire pour le développement en 2000, la communauté internationale s'est concentrée sur la scolarisation primaire universelle (OMD 2) et la parité (OMD 3). C'est pour aider les pays les plus pauvres à atteindre ces buts que la France a activement participé à la création du Partenariat mondial pour l'éducation (PME, ex- Fast Track Initiative) en 2002. Il rassemble aujourd'hui 53 pays en développement et répond à une double logique : inciter les bailleurs de fonds à augmenter leur aide et inciter les pays en développement à bâtir des politiques sectorielles cohérentes tout en augmentant la part des ressources nationales allouées à ce secteur.

■ La contribution de la France au PME est de 47,5 millions d'euros sur la période 2011-2013. Deux experts français sont par ailleurs mis à disposition du secrétariat de l'institution, placé auprès de la Banque mondiale à Washington.

LE PARTENARIAT MONDIAL POUR L'ÉDUCATION EN CHIFFRES

2,7 milliards d'euros en faveur de l'éducation de base engagés depuis sa création en 2002.

22,8 millions d'enfants supplémentaires scolarisés.

37 000 salles de classe construites.

218 millions de manuels scolaires fournis.

413 000 enseignants formés.

Améliorer la qualité de l'éducation, une priorité française

■ Pour atteindre la scolarisation primaire universelle d'ici 2015, il faudrait recruter 1,9 million d'enseignants, ce qui correspondrait à un financement supplémentaire de 4 milliards d'euros par an. Le ministère des Affaires étrangères contribue à l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les pays en développement à travers des projets financés par le Fonds de solidarité prioritaire (FSP) et les programmes mis en œuvre par l'Agence française de développement (AFD), opérateur de la coopération française pour l'éducation de base et la formation professionnelle.

■ Entre 2002 et 2011, l'AFD est intervenue à hauteur de 482 millions d'euros en faveur de l'enseignement primaire, principalement en Afrique où se concentrent 70 % de ses engagements.

Des actions pour renforcer l'efficacité des systèmes éducatifs

■ Le Pôle de Dakar a été créé en 2002 pour former des équipes nationales au diagnostic sectoriel en Afrique subsaharienne. Le Programme d'analyse des systèmes éducatifs (PASEC), rattaché à la Conférence des ministres de l'éducation des pays ayant le français en partage (CONFEMEN), appuie les pays dans l'évaluation des acquis scolaires.

Des projets pour perfectionner la formation des enseignants

■ Les projets FSP sont axés autour de l'appui à l'amélioration de la qualité des dispositifs de formation initiale et continue des professeurs de et en français, avec un accent particulier sur les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. 16 FSP sont en cours en Afrique subsaharienne et en Asie en 2012.

■ Le projet IFADEM appuie la formation à distance des maîtres en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie. Le projet ELAN, mis en œuvre par l'Organisation internationale de la Francophonie, contribue à développer l'utilisation des différentes langues nationales dès les premières années d'enseignement primaire.



ASSURER LA PARITÉ ENTRE LES FILLES ET LES GARÇONS DANS L'ACCÈS ET LA RÉUSSITE SCOLAIRES

En dix ans, la part des filles non scolarisées a reculé de 58 à 53 % dans les pays en développement. Mais elles sont encore trop nombreuses (32 %) à ne pas achever un cycle complet d'éducation. En 2012-2013, la France met en œuvre en collaboration avec le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) un programme de promotion de la scolarisation des filles et de lutte contre les violences de genre au Mali, au Niger, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire pour un montant de 3,35 millions d'euros.

Aux côtés de l'Union européenne

■ Premier partenaire et bailleur de fonds de l'Afrique, l'Union européenne (UE) a vocation à jouer un rôle majeur dans le soutien au continent africain. Via l'UE, la France a mobilisé 383,4 millions d'euros en faveur de l'éducation de base pour la période 2009-2011.

Défis actuels et enjeux futurs

■ En dépit d'importants progrès, 61 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés dans le monde, dont 33 millions en Afrique, ce qui représente un quart des enfants en âge d'être scolarisés dans cette région. Près de la moitié d'entre eux vivent dans des pays fragiles et touchés par des conflits. Aujourd'hui encore, la pauvreté est l'une des principales raisons pour lesquelles les enfants ne sont pas scolarisés.

LES FINANCEMENTS INNOVANTS ET L'ÉDUCATION

Le Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement, dont la France assure le secrétariat, a identifié dans deux rapports des mécanismes pour augmenter le volume de l'aide allouée à l'éducation, en améliorer la prévisibilité et la soutenabilité. L'Institut international de planification de l'éducation expérimente, avec le soutien de la France, un partenariat public-privé utilisant les technologies de l'information et de la communication pour la récolte de données sur l'éducation en Côte d'Ivoire.

➤ POUR ALLER PLUS LOIN

Partenariat mondial pour l'éducation

www.partenariatmondial.org

UNESCO

www.unesco.org/new/fr/education

Pôle de Dakar

www.poledakar.org

Groupe pilote sur les financements innovants pour le développement

www.leadinggroup.org

La France et les financements innovants pour l'éducation :

Fiche repères

www.diplomatie.gouv.fr/fr/les-ministres-et-le-ministere/publications/enjeux-planetaires-cooperation/fiches-reperes/article/la-france-les-financements